

Le Québec et les Antilles Un héritage linguistique commun

André Thibault

Number 96, 2009

Le français au Québec : un trésor à découvrir

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/6836ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

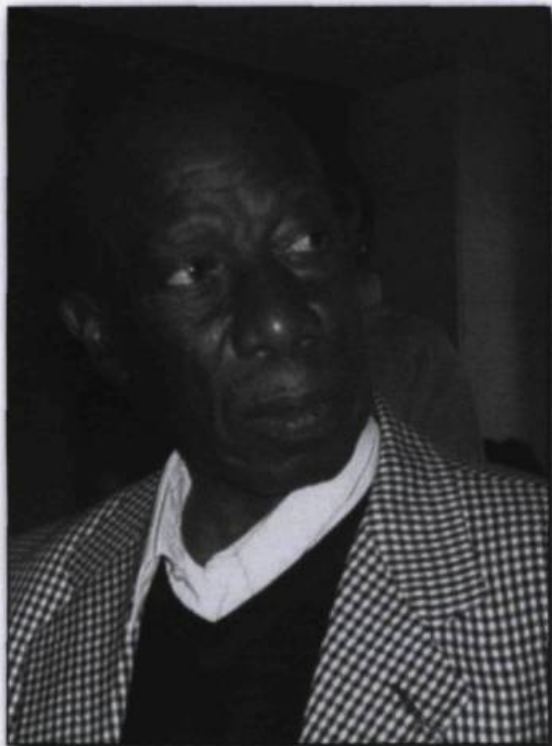
1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Thibault, A. (2009). Le Québec et les Antilles : un héritage linguistique commun. *Cap-aux-Diamants*, (96), 37–39.

LE QUÉBEC ET LES ANTILLES : UN HÉRITAGE LINGUISTIQUE COMMUN



Joseph Zobel, écrivain né à La Martinique, en 1915, et décédé en France, en 2006. (Collection privée).

PAR ANDRÉ THIBAUT

Les Québécois s'imaginent en général que leurs particularismes linguistiques sont inconnus dans le reste de la francophonie; or, plusieurs de nos expressions se retrouvent également dans d'autres pays francophones. Il peut s'agir de mots considérés comme vieilliss aujourd'hui en France mais ayant conservé une grande vitalité ailleurs en francophonie, ou de mots régionaux ou populaires en France à l'époque coloniale, qui se sont diffusés outre-mer avec les locuteurs qui les utilisaient couramment, en particulier les colons originaires des provinces de l'Ouest français. Ces derniers ont exporté en Nouvelle-France, dans les Antilles et même dans les îles de l'océan Indien de nombreux mots qui, sortis de la norme en France ou n'en ayant jamais fait partie, continuent de vivre aujourd'hui dans l'usage d'innombrables francophones « d'Outre-Mer ».

Afin de donner une idée de l'ampleur du phénomène, nous allons examiner ici quelques exemples de mots communs au Québec et aux Antilles, en les illustrant de citations tirées de l'œuvre de Joseph Zobel (1915-2006), écrivain

martiniquais auteur d'une douzaine de romans et de recueils de nouvelles.

Commençons par le nom féminin pluriel *bêtises* qui, dans le français des dictionnaires, signifie « sottises ». Au Québec, ce mot s'emploie couramment dans la langue parlée avec le sens d'« injures, paroles offensantes » (pensons à l'expression *chanter des bêtises à quelqu'un*). On aurait pu croire qu'un tel usage était limité à nos frontières; or, il est attesté également dans les Antilles, comme le démontre la citation suivante :

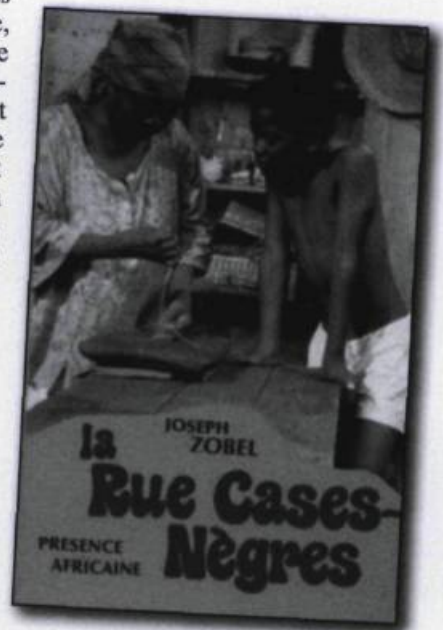
« Tu te rappelles, reprit-il enfin, que je te disais que des fois, pour un oui, pour un non, Madame s'irrite contre moi et me sort des tas de bêtises? » J. Zobel, *La rue Cases-Nègres*, 1950, p. 299.

Cet usage est attesté au Québec depuis 1870. En voici un exemple de 1886 :

« [...] là-dessus mon père dit : [...] m'avez-vous fait entrer en dessein de me chanter des bêtises et de m'éjeuner [« tourmenter »]? » ANQ/Archives judiciaires, Cour d'appel du Québec, cause n° 46, 1886, Factum des intimés, Québec, p. 14 (fichier du TLFQ).

Il serait assez extraordinaire que les Québécois et les Antillais aient inventé, chacun de leur côté, ce sens particulier du mot *bêtises*; il est plus vraisemblable de penser qu'il s'agit d'un héritage de France. En effet, on trouve cet emploi dans le *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest* (Les Sables d'Olonne, 1984), de Pierre Rézeau, qui le définit ainsi : « propos désobligeant, injure ». Il est donc tout à fait probable que l'usage que l'on fait de ce mot au Québec et dans les Antilles représente un héritage de l'époque coloniale, exporté dans le Nouveau-Monde par des locuteurs originaires de l'Ouest de la France.

Au Québec, l'artiste peintre a pour occupation de *peindre*, mais le peintre en bâtiment a pour métier de *peinturer*. Le français de France, à tout le moins de nos jours, ne connaît qu'un seul mot, *peindre*, pour ces deux activités. Les puristes québécois nous rappellent régulièrement que *peinturer* « ne serait pas français », mais qu'en est-il vraiment? Aurions-nous inventé ce mot, ou a-t-il été importé de France? Encore une fois, la consultation des meilleurs ouvrages de référence nous éclaire sur ce point : selon le



La Rue Cases-nègres. Paris, J. Froissart, 1950.

plus grand dictionnaire étymologique de la langue française, le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (FEW), le verbe *peinturer* apparaît en ancien français vers 1150 et figure encore dans *Le Grand Larousse* de 1932. Ce n'est donc qu'à une époque très récente qu'il est tombé en désuétude en France, après plusieurs siècles de loyaux services. On ne s'étonnera donc pas, dans ces conditions, de le rencontrer dans le texte de notre écrivain martiniquais :

« Plus près, des hommes, portant des chapeaux de paille différents de ceux des travailleurs des plantations, halaient un canot peinturé comme un cheval de bois. » J. Zobel, *Et si la mer n'était pas bleue*, 1982, p. 22.

Au Québec, il est attesté depuis le milieu du XVII^e siècle dans les documents d'archives et est demeuré usuel par la suite :

« payé M[ait]re Claude Menneson pour avoir blanchi et peinturé la voute de l'Eglise, Marbré deux cadres et douze chandelliers et peinturé douze croix volante pour la consécration de l'Eglise... 480 » ANQ, 1713, Église Sainte-Anne-de-Beaupré, Archives de la fabrique, Livre de comptes I (1659-1731); fichier du TLFO.

Les régionalismes ne sont pas toujours perçus comme tels; certains n'attirent guère l'attention. C'est le cas du mot *gars* employé au sens de « fils », dans des tours comme *mon gars*, *ses gars*. Selon le *Dictionnaire des régionalismes de France* (DRF), ce sens est « caractéristique du français d'une large zone du quart nord-ouest [de la France] », ce qui explique qu'il se soit implanté au Québec et aux Antilles, histoire coloniale oblige. Voici un exemple martiniquais :

« François est une enfant que j'aime beaucoup, cé comme ma tite-fille. Et puisqu'elle va se marier avec Amboise qui est aussi un gars à moi, je lui donne ce que je peux. J'achète un coupon de

baptiste et une pièce de calicot et je lui fais faire sa layette et ses chemises de nuit. » J. Zobel, *Les jours immobiles*, 1946, p. 150.

Et une citation québécoise du XIX^e siècle :

« Les deux gars de Michel à Pierre partent de demain en quinze pour les hauts. On dit qu'il va se faire bien du bois, cet hiver, à Bytown

[Ottawa], et qu'il y aura de l'argent à gagner. » Napoléon Legendre, « Le Voyageur », dans *Album de la Minerve*, Montréal, 13 mars 1873, p. 165 (fichier du TLFO).

Et si vous avez toute une ribambelle de petits gars, c'est d'une *trâlée* qu'on vous parlera, comme dans cette ancienne attestation québécoise issue d'archives privées (on excusera l'orthographe peu assurée de l'auteur) :

« Nanette (l'avant-dernière) me donne bien de la peine [...], le reste de la tralée sont bien, tu voit que j'ai de quoi me divertir avec tous cela. » ANQ/Archives privées AP-G 267, 19 décembre 1834, Québec (fichier du TLFO).

On trouve bel et bien le mot *trâlée* (et sa variante *trôlée*) dans le *Trésor de la langue française* (TLF), qui signale sa présence dans l'ouest de la France et au Canada et l'illustre avec une citation de la romancière Colette (« une trôlée de matous »). Ce grand dictionnaire en seize volumes néglige toutefois d'ajouter que le mot est aussi d'un emploi courant dans les Antilles. En voici une attestation chez Zobel :

« Le soir, ils s'en retournèrent au village avec la trolée des gosses chantant derrière. » J. Zobel, *Diab'-la*, 1947, p. 78.

Certains mots sont moins connus aujourd'hui au Québec, mais n'en ont pas moins existé pendant des siècles : c'est le cas de *saoulaison* (aussi écrit *saoulaison*, *soûlaison*), qui signifie « ivresse », ou « bonne cuite ». Le *Glossaire du parler français au Canada* (Québec, 1930) atteste le mot avec la définition suivante : « action de s'enivrer, soulerie ». Ce mot remonte à l'époque coloniale, car il apparaît déjà dans les célèbres *Façons de parler proverbiales, triviales, figurées, etc., des Canadiens au XVIII^e siècle* du père Pierre Philippe Potier, jésuite d'origine belge à qui l'on doit le seul recueil de canadianismes datant du Régime français : « cet hom:[me] a un petite Soulaison { est un peu ivre à pris un petit Sirop... est un peu dans les vignes » (1744, Catarakoui; éd. P. Halford, p. 189). Or, ce mot devait être assez répandu à l'époque chez les navigateurs français qui sillonnaient les mers du monde, car on le retrouve non seulement dans les Antilles, mais aussi à la Réunion, dans l'océan Indien. Voyons d'abord une citation de Zobel :

« [...] toi aussi, comme tout le monde, tu répètes qu'il boit trop, qu'il dessaoule pas et que dans sa "saoulaison" de la Saint-Sylvestre il a tué son père le Jour de l'An. » J. Zobel, *Gertal*, 2002, p. 23.

Et une citation d'un auteur réunionnais :

« Alors il souhaiterait qu'elle arrive au contraire, et que – dans sa soûlaison – elle l'étouffe et l'écrase au lit, comme elle a écrasé Petite Sœur. » A. Gauvin, *L'aimé*, 1990, p. 28 (cité dans M. Beniamino, *Le français de la Réunion*, 1996).

On relève même une attestation isolée dans le TLF chez un auteur français (Jules Vallès, né en Haute-Loire), mais avec un sens figuré :



Et si la mer n'était pas bleue. Paris, Éditions Caribéennes, 1982.



Gertal et autres nouvelles. Ibis Rouge Éditions, 2002. (Collection privée).

« Le vent est aux fusillades, et dans la soulaison du triomphe, pendant la fureur d'une lutte indécise, gare aux prisonniers! » J. Vallès, *L'insurgé*, 1885, p. 256.

Dans les parlers de France (voir FEW), on relève le mot essentiellement dans deux zones : l'Ouest (Ille-et-Vilaine, Loire-Maritime et Maine-et-Loire), d'où le mot aura essaimé outre-mer, et une petite zone dans les environs de Lyon (Ain, Saône-et-Loire), ce qui explique probablement la présence du mot chez Jules Vallès.

Certains régionalismes ont une extension très importante en France; c'est le cas du verbe *chigner* au sens de « pleurnicher », qui est connu par des millions de Français, mais que les dictionnaires considèrent tout de même comme « régional », car il n'est pas usité à la grandeur du territoire. Au Québec, il est relevé avec régularité depuis le *Glossaire franco-canadien* d'Oscar Dunn (Québec, 1880); on le connaît aussi dans les Antilles :

« Un enfant, qu'on baigne au bord du puits, pleure et chigne. Et crie plus fort quand sa maman agacée fait claquer deux tapes sur sa peau. » J. Zobel, *Diab'-là*, 1947, p. 45-46.

D'autres points de convergence sont plus banals et s'expliquent comme de simples archaïsmes, c'est-à-dire des mots d'un usage encore général en France il n'y a pas si longtemps, mais aujourd'hui vieillissés dans l'Hexagone. C'est le cas, par exemple, de *souper* (les Français disent *dîner*), *grand-maman* (bien que le mot se rencontre chez Molière, en France on dit plutôt *mamie*, comme c'est de plus en plus le cas au Québec), ou même *soulier*, que l'on n'entend plus guère chez nos cousins français qui préfèrent dire *chaussure*, mot qui au Québec ne s'emploie que comme terme générique. Quelques exemples tirés de Zobel :

« Des fois, Marceau venait, avec son accordéon, Tintin secouait le chacha [maracas] et on se dégourdissait un peu sous l'arbre, à la lueur du feu du souper qui faisait miroiter des grands rires sur les visages noirs. » J. Zobel, *Les jours immobiles*, 1946, p. 65.

« Non, m'embrasse pas, puisque tu veux me tuer. M'embrasse plus, tu es un mauvais, un scélérat : tu veux faire mourir ta grand'maman! » J. Zobel, *Les jours immobiles*, 1946, p. 7.

« Elle n'avait pas de souliers; mais ses pieds étaient bien lavés et la peau fine de ses mollets luisait de propreté. » J. Zobel, *Laghia de la mort*, 1978, p. 76.

Il n'y a pas qu'avec les Antilles et l'océan Indien que le français du Québec connaît des points de convergence. On pourrait répéter l'exercice avec la Belgique ou la Suisse, et même l'Afrique et l'Océanie, en tirant profit de la Base de données lexicographiques panfrancophone (www.bdlp.org). L'image du français qui ressort de la consultation de cette base est celle d'une langue traversée par d'innombrables réseaux qui unissent les francophones à leur insu. De ces regards croisés naît une nouvelle vision du français en francophonie, dont la richesse se déploie sous nos



yeux à travers le temps et l'espace, à des années-lumière de l'image réductrice que bien souvent les puristes veulent nous imposer. ♦

■ Carte situant les pays membres et les pays observateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie. (www.francophonie.org).

■ André Thibault est professeur à l'Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), où il détient la chaire consacrée à la francophonie et à la variété des français.

Pour en savoir plus :

ANQ : Archives nationales du Québec.

DRF : *Dictionnaire des régionalismes de France*, sous la dir. de Pierre Rézeau, Bruxelles, De Boeck/Duculot, 2001.

FEW : Wartburg, Walther von, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, Bonn/Leipzig/Bâle, Zbinden, 1928-2002, 25 vol.

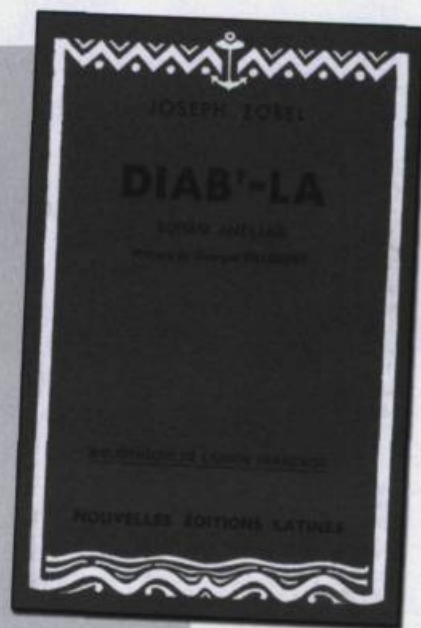
Halford, Peter W., *Le français des Canadiens à la veille de la Conquête : témoignage du père Pierre Philippe Potier, S.J.*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1994.

Telchid, Sylviane, *Dictionnaire du français régional des Antilles : Guadeloupe, Martinique*, Paris, Bonneton, 1997.

Thibault, André, « Grand-maman et grand-papa en costume de bain au petit-déjeuner ! Contribution à l'histoire de quelques lexies complexes », dans *Cahiers de lexicologie*, t. 75, 1999, p. 35-54.

TLF : *Trésor de la langue française* (1789-1960), Paris, Éd. du CNRS - Gallimard, 1971-1994, 16 vol.

TLFQ : *Trésor de la langue française au Québec*, Université Laval (www.tlfq.ulaval.ca).



■ *Diab'-là*. Paris, Nouvelles Éditions latines, 1947.